

ÉNERGIE ■ Plus d'une centaine de communes de l'Yonne, avec le soutien du SDEY, ont sauté le pas

Lumière sur l'éclairage public connecté

Depuis janvier 2019, 127 communes ycaunaises sont concernées par une rénovation globale de leur parc lumineux en Led connecté.

Vincent Thomas

vincent.thomas@centrefrance.com

Des solutions moins énergivores, de sécurisation et à la carte. Depuis le 1^{er} janvier 2019, le SDEY (Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne) met l'accent sur la construction et la rénovation globale de parcs lumineux en Led connecté.

Coût de l'opération : au moins 8 M€. « On en est à 127 communes », rapporte Sandrine Delage, responsable du service éclairage public et d'électrification rurale.

Consommation baissée

Qui dit connecté dit adapté. « C'est de la télégestion, un logiciel que la mairie peut piloter. On peut abaisser, éteindre, allumer, régler l'intensité, programmer, couper pour la Nuit des étoiles... »

Principaux arguments pour convaincre les municipalités à remplacer leurs installations : « le SDEY fi-



RENOUVEAU. « On incite les communes à installer des Leds, avec une réduction jusqu'à 50 % de la consommation d'énergie par rapport aux sources traditionnelles comme le sodium haute pression ou le ballon fluo », confie Edouard Burrier, adjoint du SDEY. ARCHIVES

nance jusqu'à 70 % du montant HT des travaux et offre la maintenance pendant cinq ans pour un parc complet d'éclairage public en Led connecté », poursuit la responsable du service dédié de dix personnes.

« On incite les commu-

nes à installer des Leds, avec une réduction jusqu'à 50 % de la consommation d'énergie, par rapport aux sources traditionnelles comme le sodium haute pression ou le ballon fluo », ajoute Edouard Burrier, directeur adjoint du SDEY, chargé

des services techniques. Ainsi, la puissance moyenne d'un point passerait de 120 à 50-70 watts.

Village de 400 habitants et de 100 points lumineux, Jussy n'a pas hésité longtemps dans une rénovation de son éclairage. « par

tranches et dans le respect des finances de la commune », insiste le maire Patrick Barbotin. « Quand le syndicat a mis en place cet éclairage intelligent, on a décidé de le faire immédiatement. Les travaux ont été faits rapidement. » Bien avant cette muta-

tion, le village se montrait très sensible aux économies d'énergie. « En conventionnel (qui revient à 4.000 € par an pour la commune, ndr), nous avions déjà une coupure de 23 à 6 heures. » L'utilisation de ce dispositif connecté reste à affiner. « Des gens ne veulent pas avoir trop de pollution lumineuse. Donc la décision n'est pas encore prise », confirme Patrick Barbotin.

Mâts solaires

Dans des lieux isolés et privés de réseau, le recours aux mâts solaires continue lui aussi à séduire. « Par exemple, à Annay-la-Côte, on en a mis sept pour éclairer, et deux à Annay-sur-Serein », confie Sandrine Delage.

Selon le SDEY, 315 communes lui ont déjà transféré la compétence éclairage public (et 178 la maintenance), « ce qui représente 28.000 points lumineux et 1.500 armoires de commande ». En 2018, le syndicat dit avoir réalisé 377 chantiers en éclairage public pour 4,5 M€. Un thème phare du salon de l'éclairage public et de l'innovation, tenu jeudi à Venoy. ■